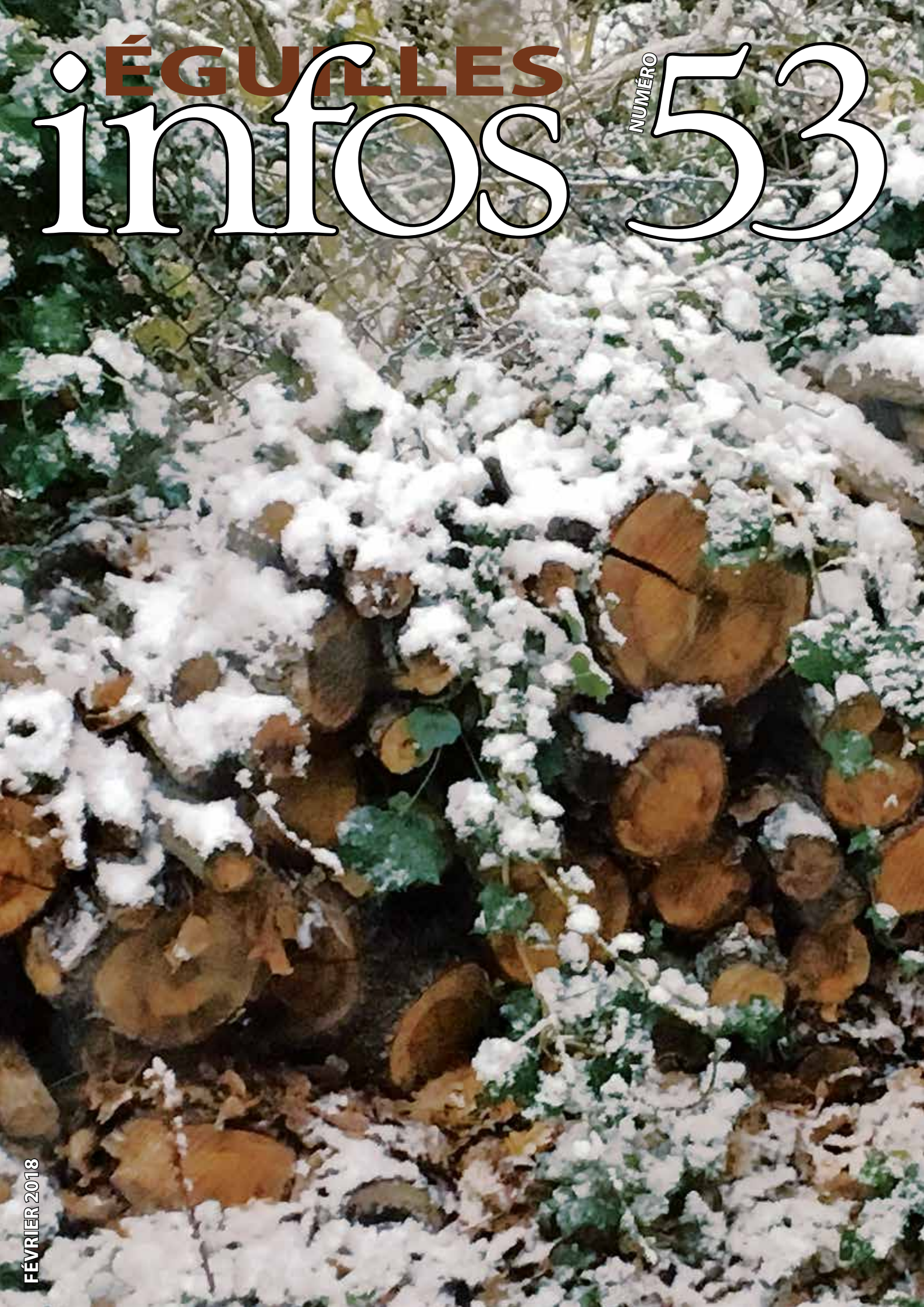




# ÉGUILLES infos

NUMÉRO 53

FÉVRIER 2018



# agenda

## Vendredi 9 février

Invitation à la musique\* animée par Robert Fajon – Musicologue  
Thème : Opéra, Adolphe Adam et Rossini  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Samedi 10 février

Loto Association Don du Sang  
Espace G. Duby - 15h

## Dimanche 11 février

Loto Association Lions Club  
Espace G. Duby - 14h30

## Lundi 12 février

Apéritif Littéraire\* animé par Patricia Olivaux  
Thème : Jean D'Ormesson  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h30 à 20h

## Jeudi 15 février

Atelier d'écriture\* animé par Geneviève Chaigneau  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h à 20h

## Vendredi 16 février

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : Propos sur la science  
« Lois de la nature et lois physiques, puis les faits et l'expérimentation »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Dimanche 18 février

Loto Association E.C.O.S  
Espace G. Duby - 15h

## Lundi 19 février

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : La révolution copernicienne  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h30 à 20h

## Jeudi 22 février

Conférence organisée par l'association AFV et animée par Michelle Rocchini  
Thème : « Victor Hugo – l'exil »  
Salle d'honneur en mairie  
1<sup>er</sup> étage - 18h

## Vendredi 23 février

Invitation à la musique\* animée par Robert Fajon – Musicologue  
Thème : La mélodie, Gounot et Schubert  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Vendredi 23 au dimanche 25 février

Salon de la Brocante et des Antiquaires – Espace G. Duby

## Vendredi 2 mars

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : Propos sur la science  
« Lois de la nature et lois physiques, puis les faits et l'expérimentation »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Jeudi 8 mars

Atelier d'écriture\* animé par Geneviève Chaigneau  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h à 20h

## Samedi 10 mars

Voice Gang – Concert Chorale Jazz  
Pour les amoureux du jazz, une chorale de 20 chanteurs et chanteuses, réunis pour le plaisir de donner de la voix. Ils swinguent, pour leur plaisir et celui des spectateurs.  
Espace G. Duby - 19h

## Lundi 12 mars

Rencontre\* avec Jean-Marie Homet, commandant au long cours  
Thème : « Histoire de l'eau en Provence »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h30

## Vendredi 16 mars

Invitation à la musique\* animée par Robert Fajon – Musicologue  
Thème : Opéra, Bizet et Wagner  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Lundi 19 mars

Apéritif Littéraire\* animé par Patricia Olivaux  
Thème : Le vivre ensemble  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h30 à 20h

## Jeudi 22 mars

Atelier d'écriture\* animé par Geneviève Chaigneau  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h à 20h

## Vendredi 23 mars

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : Propos sur la science  
« Lois de la nature et lois physiques, puis les faits et l'expérimentation »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Samedi 24 mars

Prix des lecteurs d'Éguilles, organisé par La Bibliothèque pour tous.  
Salle F. Mistral - 14h

## Lundi 26 mars

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : 2 sites de la région emblématique de techniques anciennes  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 18h30 à 20h

## Vendredi 30 mars

Théâtre : L'art d'improviser avec Gérard Landucci.  
Spectacle-conférence, drôle, pertinent, recommandé pour les jeunes sensibles à l'art oratoire.  
Espace G. Duby - 19h

## Vendredi 30 mars

Invitation à la musique\* animée par Robert Fajon – Musicologue  
Thème : Pièces pour piano, Debussy et Schoenberg  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Du mardi 3 au dimanche 15 avril

Exposition photographies FITIAVANA  
Salle F. Mistral

## Vendredi 6 avril

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : Propos sur la science  
« Lois de la nature et lois physiques, puis les faits et l'expérimentation »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Vendredi 13 avril

Invitation à la musique\* animée par Robert Fajon – Musicologue  
Thème : Poulenc et Alban Berg  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Vendredi 20 avril

Les aventuriers de la science\* animé par Michel Burguière  
Thème : Propos sur la science  
« Lois de la nature et lois physiques, puis les faits et l'expérimentation »  
Espace G. Duby (1<sup>er</sup> étage) - 9h30 à 11h

## Dimanche 13 mai

« Festi' Minots »  
Festival des Enfants organisé par la municipalité avec le concours de nombreuses associations.  
Espace G. Duby - 10h à 18h

## Du lundi 14 au vendredi 18 mai

Exposition peinture et dessin ACE Salle F. Mistral

## Du lundi 28 mai au samedi 2 juin

Exposition peinture et dessin FOYER RURAL  
Salle F. Mistral

## Du lundi 11 au samedi 15 juin

Exposition peinture et dessin ATELIER DE LA FONTAINE  
Salle F. Mistral



## FÉVRIER

Dimanche 4 Pharmacie de la Colline  
Dimanche 11 Pharmacie des Oliviers  
Dimanche 18 Pharmacie de la Fontaine  
Dimanche 25 Pharmacie du Moulin

## MARS

Dimanche 4 Pharmacie Florent  
Dimanche 11 Pharmacie des Oliviers  
Dimanche 18 Pharmacie De Mortain  
Dimanche 25 Pharmacie Nicolas

## AVRIL

Dimanche 1<sup>er</sup> Aix/Salon de provence  
Lundi 2 Pharmacie Gasser  
Dimanche 8 Pharmacie du Moulin  
Dimanche 15 Pharmacie des Oliviers  
Dimanche 22 Pharmacie des Oliviers  
Dimanche 29 Pharmacie de la Fontaine

## MAI

Mardi 1<sup>er</sup> Aix/Salon de provence  
Dimanche 6 Pharmacie des Oliviers  
Mardi 8 Pharmacie du Moulin  
Jeudi 10 Aix/Salon de provence  
Dimanche 13 Pharmacie De Mortain  
Dimanche 20 Pharmacie Florent  
Lundi 21 Pharmacie Gasser  
Dimanche 27 Pharmacie de la Colline

## JUIN

Dimanche 3 Pharmacie Nicolas  
Dimanche 10 Pharmacie Genoux Bandsma  
Dimanche 17 Pharmacie De Mortain  
Dimanche 24 Pharmacie Gasser

Velaux 04 42 74 87 82  
La Fare-les-Oliviers 04 90 42 60 31  
Éguilles 04 42 92 51 35  
Éguilles 04 42 92 63 13

La Fare les Oliviers 04 90 42 65 38  
Velaux 04 42 74 83 38  
Ventabren 04 42 28 80 25  
Velaux 04 42 87 92 24

Ventabren 04 42 28 75 87  
Éguilles 04 42 92 63 13  
La Fare les Oliviers 04 90 42 60 31  
Velaux 04 42 74 83 38  
Éguilles 04 42 92 51 35

Velaux 04 42 74 83 38  
Éguilles 04 42 92 63 13

Ventabren 04 42 28 80 25  
La Fare les Oliviers 04 90 42 65 38  
Ventabren 04 42 28 75 87  
Velaux 04 42 74 87 82

Velaux 04 42 87 92 24  
Coudoux 04 42 52 02 64  
Ventabren 04 42 28 80 25  
Ventabren 04 42 28 75 87



Mes Chers Administrés,

L'année 2017 qui vient de s'achever n'aura pas été facile pour les communes comme la nôtre tant les pressions de tous ordres s'accroissent.

D'ailleurs, signe des temps, je reçois chaque jour de plus en plus de doléances de nombre d'entre vous effrayés de constater la densification de terrains situés en zone urbaine.

À l'époque où le Plan d'Occupation des Sols (POS) était en vigueur, ces terrains, en fonction d'une superficie minimale imposée, ne pouvaient recevoir de construction.

En 2012, madame Duflot, l'éphémère ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement qui a sévi pendant seulement 22 mois sous la présidence de M. Hollande a élaboré des lois auxquelles nous avons dû bien évidemment nous plier. Ces lois régissent encore et maintenant notre environnement et touchent au plus près notre vie quotidienne en se répercutant sur notre cadre de vie.

Parmi ces lois, il y a eu notamment l'obligation d'abandonner notre POS pour élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme) dont la philosophie est, dans les grandes lignes, de « densifier pour répondre à la crise du logement ». Notre POS en vigueur

jusqu'à il y a peu, modifié plusieurs fois par mes soins au cours de ces dernières années et qui a eu le mérite de nous avoir protégés d'une urbanisation outrancière est donc maintenant mort.

J'ai mis tout en œuvre pour que ce nouveau PLU ressemble le plus possible à notre ancien POS en mettant en place des emprises au sol limitées. Ce qui me vaut les foudres des Services de l'État et des traductions devant les tribunaux. Il n'en demeure pas moins vrai que je ne peux en empêcher tous les effets négatifs puisque maintenant il n'y a plus de superficie minimale de terrain pour construire.

Aujourd'hui, malgré les dotations budgétaires dues par l'État en diminution constante, malgré les amendes confiscatoires imposées au titre de « nos » 710 logements sociaux manquants (Loi Duflot), malgré les « transferts » de nos budgets imposés par la Métropole, l'équipe municipale et moi-même ne baisserons pas les bras afin qu'Éguilles reste Éguilles, une localité où nous devons continuer à bien vivre.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et réussite pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers en souhaitant également le meilleur pour notre village.

## Projet « Leclerc »

À l'automne 2012, le propriétaire des Établissements Bovero dit se trouver en difficulté et dépose en mairie d'Éguilles deux permis, l'un pour étendre son activité automobile, l'autre pour transformer une parcelle de petite taille et non attenante, en activité de « drive ».

Les deux permis obtenus, au lieu de réaliser les projets envisagés pour redresser son entreprise, le propriétaire des Éts Bovero vend son terrain de 24 142 m<sup>2</sup>, pour la somme de 6 316 078 € HT (majoré de 2 000 000 €, dans le cas où l'acquéreur obtiendrait... une autorisation d'exploitation commerciale pour un commerce alimentaire) à la société Socilau, filiale de Leclerc. À ce terrain s'ajoute la parcelle BD482 de 2 305 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 26 447 m<sup>2</sup>.

Bovero ferme définitivement et M. le maire annule et retire les permis de construire accordés.

Décembre 2014, la société Socilau demande un permis pour un hypermarché de 4 450 m<sup>2</sup> de surface marchande, de 1900 m<sup>2</sup> de galerie commerciale et d'un drive de 2 300 m<sup>2</sup>, soit un bâtiment de 8 650 m<sup>2</sup>.

Février 2015, la Commission départementale d'aménagement commercial de la préfecture de Marseille dont le rôle est de statuer sur les projets commerciaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> refuse le projet.

De ce fait, la société Socilau fait appel de cette décision auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial du ministère du Commerce qui elle, de Paris, autorise le projet.

Le maire saisit alors la Cour administrative d'appel de Marseille qui annule cette autorisation aux motifs suivants entre autres :

« Qu'on ne peut réutiliser les autorisations antérieures obtenues pour une destination différente (le commerce automobile n'autorise pas la grande distribution) ;

« Que la position du maire, lequel n'est pas seul à décider, s'appuyait sur des opérateurs extérieurs (urbanistes, actes intercommunaux, commissions de

sécurité, socioprofessionnels, administrations d'État, études, etc.) ;

« Qu'il y avait des problèmes d'accès, transports, sécurité, environnement, aspect et volumétrie des constructions, et opportunité par rapport à l'activité économique de proximité ;

« Que la grande distribution en Pays d'Aix était déjà surreprésentée, et que le commerce de proximité d'Éguilles était déjà en déprise ;

« Qu'il y avait bien un déficit d'équipements publics inadaptés aux conséquences d'un tel projet, contraire aux documents d'urbanisme communaux et intercommunaux ».

La Sté Socilau dépose le 26 novembre 2016 un nouveau permis : cette fois pour une surface de vente de 2 908 m<sup>2</sup> venant se rajouter à 1 050 m<sup>2</sup> déjà existants, augmentée d'un drive sur 2 300 m<sup>2</sup> dans l'ancien atelier. La C.D.A.C émet à nouveau un avis défavorable mais, en mai 2017, la C.N.A.C donne, elle, un avis favorable.

Le 7 août 2017, le maire a saisi de nouveau la Cour administrative d'appel de Marseille et l'affaire est actuellement pendante au tribunal... « Leclerc » ayant par ailleurs perdu son droit de s'implanter et de construire puisque le Plan local d'urbanisation ne permet plus ce projet.

(Opération d'aménagement programmée N° 1 : Entreprises/Logements sociaux).

P.S. : Un bâtiment commercial déjà existant de moins de 1 000 m<sup>2</sup> n'est pas soumis à l'accord de la Commission départementale d'aménagement commercial. Son fonds de commerce peut changer de vocation commerciale sans que personne ne puisse s'y opposer.

C'est le cas du bâtiment qui abritait les anciens établissements Ciffreo-Bona, qui compte 968 m<sup>2</sup> et qui peut devenir sans problème une nouvelle surface commerciale, alimentaire ou autre...

Ce dossier ne peut souffrir d'aucune comparaison avec celui du « Leclerc ».

# on en parle

## La Borne à Selfies

Animez vos événements et offrez des souvenirs uniques à vos invités. La Borne à Selfies est la machine tendance capable d'imprimer instantanément vos clichés les plus délirants ou les plus romantiques ! L'appareil sera sans aucun doute LA valeur ajoutée à toutes vos manifestations telles qu'événements professionnels, mariages, inaugurations, anniversaires, salons ou bien d'autres occasions.



La Borne vous propose des prestations sur mesure et adaptées à vos besoins et idées. Toutes les photos vous sont remises sur clé USB pour vous assurer de garder une trace indélébile de cette expérience haute en couleurs !

La Borne à Selfies 06 32 73 78 23  
laborneaselfies@gmail.com  
www.laborneaselfies.fr

## Caves Henri

Créée en 2000 et implantée dans la zone industrielle depuis 2009, la SARL des Caves Henri est aujourd'hui à la tête d'un groupe de 6 sociétés réparties dans la région et spécialisées dans la vente de vin par correspondance. Avec près de 22 000 clients actifs à ce jour, l'enseigne qui fonctionne sur le principe de l'achat et de la revente propose plus de 130 références scrupuleusement sélectionnées par une équipe composée de professionnels formés en œnologie.



Connaissance, qualité et service sont les maîtres mots de l'entreprise qui fonctionne principalement par commande via internet ou sa plateforme de télévente et de conseil. La réussite repose bien entendu sur une clientèle fidèle de professionnels, mais aussi de particuliers pouvant également bénéficier de tarifs avantageux. Soulignons que les Caves Henri travaillent en partenariat avec les artisans locaux tels que Dynamique Provençale (Biscuits du Père Gatounet), Fruidoraix ou encore le Domaine Fredavelle, qui leur a créé exclusivement une cuvée de rosé intitulée « Friandise ». Ce partenariat permet de proposer pour les fêtes ou les grandes occasions, des coffrets cadeaux de vins et produits régionaux adaptés à différents budgets, pour le plus grand plaisir des gourmands.

**CAVES HENRI**  
ZA Les Jalassières 95, rue Topaze  
Tél : 04 42 66 60 60  
www.caves-henri.fr

## Pier Gauthier coaching, formation et préparation mentale

Joueur de tennis professionnel pendant 10 ans (18<sup>e</sup> Français, 180<sup>e</sup> ATP), Pier a commencé son apprentissage par un coaching mental en tant que sportif de haut niveau. Suite à une hernie discale, il a dû mettre un terme à sa carrière de joueur de tennis à 26 ans. Il s'est alors formé aux techniques de préparation mentale. Certifié par l'Institut international de coaching (Genève), Maître praticien PNL et formé à l'analyse systémique et transactionnelle. Grâce à ses techniques, il a rapidement obtenu de bons résultats (Vainqueur de Paris Bercy, Finale du Master, 1/2 finale à Roland-Garros...) avec ses joueurs (Monfils,

Grosjean, Llodra, Roux...). Il a alors décidé de se consacrer spécifiquement aux sportifs de haut niveau (tennis, golf, football, rugby, judo...), aux joueurs de poker et aux dirigeants d'entreprises. Exerçant son métier depuis plus de 15 ans, il accompagne toute personne qui vise un objectif ambitieux et souhaite se donner les moyens de l'atteindre. Il crée et dispense également des formations en entreprise (Adidas, l'Équipe, Grant Alexander, Winamax...). Enfin, Pier forme des préparateurs mentaux à la méthode A.C.C.E.D.E.R ce qui lui permet de s'appuyer sur une équipe de collaborateurs et de coaches partenaires avec un discours commun.

Retrouvez l'ensemble de son activité sur [www.coachingmental.fr](http://www.coachingmental.fr)  
Infos renseignements : 06 51 99 09 19 – [piergauthier@coachingmental.fr](mailto:piergauthier@coachingmental.fr)

## Hélène repassage, votre nouveau pressing



Dites au revoir aux taches tenaces, aux pantalons trop longs et aux fringues froissées, votre nouveau pressing vous attend depuis le 6 novembre sur la Grand-Place. Hélène vous y accueillera avec plaisir pour vous proposer différentes prestations de pressing, repassage, mercerie, petits travaux de couture ou de blanchisserie courante pour vos couettes et draps.

Hélène repassage  
Grand-Place – 06 03 35 30 73





## La Maison des Jus

Nouveau sur Éguilles  
Une visite s'impose pour découvrir les jus de fruits et légumes frais, naturels, biologiques, colorés, revitalisants.  
Alexandra et François vous proposent une production artisanale de jus de fruits et légumes frais, extraits à froid, permettant d'assimiler de manière optimale les qualités nutritives des produits utilisés et de bénéficier de leurs multiples vertus.



La carte offre également des laits végétaux, des eaux détox, des cartes cadeaux, des cures.  
Pour vous simplifier la vie : une soupe chaque jour à emporter.  
Les jus produits sont 100 % naturels (aucun ajout de sucre, ni conservateur, ni colorant). Des produits faits maison, élaborés manuellement dans le cadre d'un atelier artisanal où Alexandra et François auront plaisir à vous accueillir.  
Au programme : des ateliers pour petits & grands, au cours desquels chacun pourra découvrir le plaisir de fabriquer et déguster des jus de légumes, fruits, aromates et autres graines.



30, chemin des Portails  
Ligne bus n° 230 : arrêt de Gaulle.  
À côté du relais des Mousquetaires.  
Téléphone : 04 86 31 53 51  
Site web : [www.lamaisondesjus.com](http://www.lamaisondesjus.com)  
- Mail : [hello@lamaisondesjus.com](mailto:hello@lamaisondesjus.com)  
Facebook : [@lamaisondesjus](https://www.facebook.com/lamaisondesjus)

## Techno Pieux

Le nom ne vous parle peut-être pas, pourtant la société est le leader mondial des systèmes de fondations vissées. Cette technologie venue du Canada permet de réaliser de nombreux projets de constructions ou de rénovation, notamment pour stabiliser les habitations fissurées dont les fondations ont souffert de la sécheresse, malheureusement trop présente dans notre région. Agréé du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, le bureau d'études en charge de chaque projet



offre une garantie décennale sur les interventions.  
De plus capable de s'adapter à presque tous les types de terrains, les installations temporaires ou permanentes ont un réel intérêt environnemental, car aucun terrassement ou béton n'est requis pour l'implantation des pieux. Ponts, lampadaires, quais, passerelles, bâtiments... Techno Pieux, une solution qui a fait ses preuves.

Techno Pieux Cyril Hammaoui, 06 58 00 84 77 - [cyril.hammaoui@technopieux.fr](mailto:cyril.hammaoui@technopieux.fr)

## Lola Moretto, massothérapeute

Diplômée de la célèbre faculté de médecine thaïe de Wat Po de Bangkok, c'est dans le plus pur respect de la tradition millénaire de l'art du massage en Thaïlande, que Lola pratique la digitopuncture à but thérapeutique et de bien-être. Un pur moment qui permet de dénouer les lignes d'énergies bloquées qui provoquent des problèmes de santé de toutes sortes, de la naissance à l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Extrêmement complet, le massage thaïlandais offre un concentré de vitalité et de relaxation. Quand le corps va bien, l'esprit va bien et inversement.



Info et RDV : 06 66 64 63 21 - [contact@thai-massage-therapy.fr](mailto:contact@thai-massage-therapy.fr)  
[www.thai-massage-therapy.fr](http://www.thai-massage-therapy.fr)  
Centre médical des docteurs Amouretti, 18, boulevard Léonce-Artaud

## Aurelle, artisan fleuriste, des fleurs pour vos événements !



Fleuriste depuis plus de quinze ans, Aurelle a acquis une expérience qui lui permet aujourd'hui d'exercer son métier en qualité de maître artisan fleuriste à Éguilles, Aix-en-Provence et ses environs.  
Au-delà de ce métier de passion, ce qui anime Aurelle c'est de répondre aux souhaits de sa clientèle pour des demandes classiques ou pour participer à des projets plus spécifiques et personnalisés.  
Spécialisée dans l'événementiel (mariages, baptêmes, anniversaires, deuils, départs à la retraite...), Aurelle ne dispose pas de stock et propose donc des réalisations toujours fraîches en veillant

à la qualité des fleurs. La fleuriste se déplace ou reçoit à domicile pour vous accompagner dans un climat d'échange et d'écoute vers une prestation de qualité, toujours en accord avec la demande.



Aurelle Ramade, maître artisan fleuriste - 06 62 11 73 40  
[www.facebook.com/aurelleartisanfleuriste](http://www.facebook.com/aurelleartisanfleuriste) - [aurellesramade@gmail.com](mailto:aurellesramade@gmail.com)



# environnement ca

## AMS Environnement, l'alternative au brûlage des déchets verts

Suite à l'actualité malheureuse occasionnée par les feux de forêts de l'été 2017, nombreuses ont été les questions au sujet du sort que l'on doit réserver à nos déchets verts. En effet, le brûlage de ces derniers n'est plus autorisé depuis quelques temps. Pas de panique, il existe une alternative, le broyage. Le spécialiste local est une association reconnue d'utilité sociale et environnementale basée à Aix en Provence qui s'appelle Aix Multi Services Environnement (AMS). Celle-ci est soutenue par l'Etat, les collectivités locales (Région Paca, Département des Bouches du Rhône, Métropole Aix-Marseille

Provence / Pays d'Aix) et diverses communes du Pays d'Aix pour développer son projet d'insertion à l'emploi en répondant aux objectifs fixés par l'état avec un retour vers l'emploi pour environ 60% de ses salariés. AMS Environnement regroupe ses rendez-vous par secteurs et vous tient informés des dates et horaires auxquels ils peuvent intervenir entre le lundi et le vendredi. Il est essentiel pour cela de préparer chez vous l'intervention en assurant un accès facile au camion et au broyeur, mais aussi de vous assurer que le diamètre des branchages est inférieur à 13 cm pour pouvoir passer dans la machine. Pour favoriser une

intervention rapide, bien quantifier le volume à traiter (volume = longueur x largeur x hauteur), organisez vos branchages en un seul tas facile à traiter. Concertez-vous avec le voisinage pour optimiser le déplacement d'AMS, l'équipe se déplace pour un minimum de 5 m<sup>3</sup> (1,70 m x 1,70 m x 1,70 m) et ne récupère pas le broyat produit sur place. Le but est une réutilisation sur place pour éviter les déplacements avec une mise en compostage ou une utilisation en paillage sur vos plantations, une solution de plus en plus courante. Le service est facturé 35 € par volume de 5 m<sup>3</sup> plus cotisation annuelle lors d'un premier déplacement.

Un coût complémentaire est à envisager si vous souhaitez bénéficier d'autres prestations qui peuvent être proposées par AMS : Organisation des branchages, débroussaillage, abattage, ...



**AMS Environnement**  
Organisation d'utilité sociale et environnementale - Agrément Atelier et Chantier d'Insertion  
424, chemin du Viaduc  
13100 Aix-en-Provence 04 42 95 04 37  
[ams-environnement.fr](http://ams-environnement.fr)  
[contact@ams-environnement.fr](mailto:contact@ams-environnement.fr)

## Réunion « débroussaillage »



À l'initiative de la municipalité d'Éguilles, une réunion publique a été organisée

le vendredi 3 novembre afin d'informer la population des conduites à tenir

pour limiter les risques d'incendies. Le Comité communal des feux de forêts, la Protection civile,

les pompiers, l'Entente pour la forêt méditerranéenne ont répondu aux questions des administrés présents.

## Récolte des sapins

La municipalité remercie tous les administrés qui ont participé à la récolte des sapins, en utilisant les points de collecte

mis à leur disposition. Une belle réussite pour cette opération qui sera reconduite l'année prochaine.



# dre de vie

## Je me déplace sur un simple coup de fil !

À l'initiative du pays d'Aix mobilité, la commune d'Éguilles est desservie par des lignes régulières et par une ligne de transport à la demande depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Le service de Bus à la Demande permet aux voyageurs de se déplacer depuis et vers des secteurs desservis par la chaîne d'Éguilles (Coudoux-Éguilles-Ventabren) à des horaires libres et pour le même tarif unique d'1,20 €. Pour profiter de ce service, 1. Inscrivez-vous



L'inscription est obligatoire et gratuite. Il vous suffit de vous inscrire en ligne sur le site : [lepilote.com](http://lepilote.com) ou par téléphone au 09 70 83 01 23. 2. Réservez votre trajet Vous pouvez réserver votre voyage au moins 2 heures avant votre départ par téléphone au 09 70 83 01 23 du lundi au

vendredi de 8 h 00 à 18 h 00 ou par internet.

3. Rendez-vous à l'arrêt ! Quelques minutes avant l'horaire convenu présentez-vous à l'arrêt.

Un véhicule du Pays d'Aix mobilité viendra vous chercher pour vous conduire à l'arrêt souhaité et vous permettra de faire une correspondance avec les lignes régulières du réseau. Ce service est en application du lundi au samedi de 6 h 20 à 20 h 30 sauf les jours fériés.

Par ailleurs ce service de



proximité est également disponible aux personnes à mobilité réduite, leur permettant une prise en charge de porte à porte.

**Pour toutes informations et réservations appelez le 09 70 83 01 23**

## Consommez local, consommez artisanal

Comme toujours, la municipalité souhaite placer au cœur des débats l'importance d'accorder une place de privilège aux commerçants et artisans d'Éguilles. Favoriser l'économie locale et conserver la qualité de vie des habitants sont donc les premiers objectifs de la nouvelle charte signée d'un commun accord



entre la municipalité et la Chambre des métiers et de l'Artisanat. La démarche consiste à sensibiliser les Éguillens à l'importance de continuer de faire vivre les petits commerces locaux de plus en plus en proie au nombre croissant de grandes surfaces qui condamne petit à petit, les commerces de proximité à disparaître. Consommez local, consommez artisanal ! Tel est le slogan que vous

pourrez dorénavant observer sur les devantures et vitrines des partenaires associés à

cette opération qui, nous l'espérons, aura tout le succès qu'elle mérite.



## Le recensement dès 16 ans, pensez-y !

Le recensement est obligatoire pour chaque français, fille ou garçon dès l'âge de 16 ans. Il est important de souligner que cette démarche ouvre l'accès à différents droits tels que passer des examens (BEP, BAC, BTS...), s'inscrire sur les listes électorales ou passer le permis de conduire. Pour se recenser rien de plus simple, il suffit de vous présenter à l'état civil de votre mairie

accompagné d'un document justifiant de votre nationalité française (carte d'identité ou passeport). Vous pouvez également effectuer la démarche via internet sur le site municipal d'Éguilles dans la rubrique « Mes démarches administratives », ou directement sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

**Plus de renseignements auprès du CSN Marseille au 04 91 28 55 64**

## Contribution photos

Vous prenez souvent ou avez pris de jolies photos d'Éguilles, mais celles-ci dorment dans un dossier au fond de votre disque dur ou sur une carte mémoire posée sur votre bureau ? La municipalité serait heureuse de leur donner une nouvelle vie en les



mettant à l'honneur pour ses prochaines couvertures ou lors de l'édition de ses prochains documents (brochures touristiques, cartes postales...). Pour apporter votre contribution, merci d'envoyer un mail à [com@mairie-eguilles.fr](mailto:com@mairie-eguilles.fr)



# travaux

## Aménagements, requalifications et transformations.



Espace Duby : la salle Régine-Dyjak transfigurée



Aménagement d'un plateau traversant avenue Paul-Magallon



Réaménagement et re-mise aux normes des passages piétons au rond-point de Duby



Requalification de la voirie sur la place Fontvieille, rue du Barri et rue de la Glacière



Réfection du parking des Figons



Transformation de la piscine du complexe omnisports en dur



# sports

## L'Éguillenne toujours dans la course !



Pour sa 37<sup>e</sup> édition, la course pédestre « l'Éguillenne » qui était en concurrence le même jour, avec entre autres les célèbres courses des 10 km de la Provence à Marseille ou le Gemtrail, a tout de même attiré près de 400 coureurs qui ont pour la plupart franchi la ligne d'arrivée en moins d'une heure et demie. Bien ancrée dans la tradition et malgré la



popularisation de la course à pied et la multiplication des événements, il est à noter que cette superbe course de 10 km dont le parcours est truffé de paysages et terrains variés a encore de beaux jours devant elle. Ce succès est bien entendu le résultat de la collaboration entre les organisateurs, les services municipaux, les associations et les partenaires auxquels la municipalité adresse un très grand merci !



## Fanny Mougenot et son cheval Bianca Master Paca Jump



Bianca et Fanny remportent le Master Paca Jump catégorie Amateur 1. Ce championnat régional se courrait sur 9 étapes du mois de mars au mois d'octobre. Bianca et Fanny avaient commencé en tête de ce championnat lors de la première étape à Berre-l'étang où le couple se classait dans la vitesse 115 et remportait le grand prix 120 le lendemain.

Leurs performances régulières leur permettent de garder la tête du classement tout au long des 9 étapes. Lors de la finale de Cagnes sur mer les 21 et 22 octobre, le couple se classe à nouveau à la 4<sup>e</sup> place de la vitesse 115 le samedi et également à la 4<sup>e</sup> place du grand prix 120 le dimanche. Ces classements ont encore augmenté les points dans ce championnat.



Bianca et Fanny remporteront haut la main ce Master Paca Jump, ce qui les mettra sur la plus haute marche du podium et leur donnera le titre de championnes régionales.



# associations



## DON DU SANG

Tous les deux mois, le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> jeudi du mois, les Donneurs de sang bénévoles d'Éguilles vous donnent rendez-vous pour participer à une action citoyenne utile, qui sauvera sans doute des vies. Une équipe rassurante et compétente accompagne les bénévoles durant l'ensemble de cette démarche. Après chaque collecte, une collation est offerte pour assurer aux donneurs l'énergie nécessaire à une bonne fin de journée. Prochain rendez-vous pour le loto le samedi 10 février 2018, puis pour le don du sang les jeudis :

- 22 février / 26 avril / 28 juin / 30 août / 25 octobre / 20 décembre de 15 h 30 à 19 heures à l'Espace Georges-Duby.

## ÉGUILLES ACTION HUMANITAIRE

Jeannette Bouriaud, adjointe au maire, active auprès du milieu associatif éguillien, de la banque alimentaire ou de la paroisse, consacre la plupart de son temps aux autres par le biais des œuvres caritatives. Avec Éguilles Action Humanitaire, chaque année un convoi est organisé pour porter aide et assistance aux Pays de l'Est, et plus particulièrement à la Bulgarie. Durant ces expéditions, sont orchestrés des distributions de matériel médical, de vêtements et chaussures pour bébés et enfants orphelins ou encore de draps dont pourront bénéficier les orphelins et hôpitaux locaux nécessiteux. Prochain convoi prévu au mois de mai avec trois camions.

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL



La Société Saint-Vincent-de-Paul, mouvement chrétien fondé à Paris en 1833 par un groupe de jeunes laïcs catholiques autour de Frédéric Ozanam, est une organisation de bénévoles, hommes et femmes, qui essaient d'offrir une aide personnalisée à tous ceux qui sont dans le besoin et cela sans distinction.

La Conférence d'Éguilles, section locale de la Société Saint-Vincent-de-Paul, est une association catholique caritative de proximité, qui essaie d'apporter son soutien à toute personne en difficulté, aide qui se traduit à Éguilles par :

- Accueil et écoute de ceux qui ont un besoin ponctuel ou de longue durée.

- Visites dans les diverses maisons de retraite autour d'Éguilles pour une aide morale et/ou spirituelle.

- Banque alimentaire ouverte à tous les plus démunis 2 fois par semaine et ponctuellement.

- Mise à disposition temporaire d'un logement pour donner le « temps de se reconstruire ».

Ces activités demandent des bonnes volontés : Jeunes adultes, jeunes ou moins jeunes retraités disposant d'un peu de temps car certains Éguilliens ont besoin d'aide.

Venez rejoindre la Société Saint-Vincent-de-Paul. Le service des autres est enrichissant. Faites-vous connaître, vous serez contactés.

**Saint-Vincent-de-Paul**

**www.ssvp.fr**

**therese.gentilhomme@orange.fr**

**04 42 92 54 15**

## LES PERSONNES ÂGÉES EXISTENT, LES AIDES AUSSI !

Nous pouvons parfois être confrontés aux problèmes d'organisation que peuvent nécessiter l'aide ou la prise en charge d'un proche prenant de l'âge et qui rencontrerait des difficultés à se déplacer, faire son ménage, ses courses... De nombreuses solutions existent et permettent de subvenir à ces besoins spécifiques. Ces situations surviennent souvent de façon soudaine en laissant place à des démarches nouvelles et inconnues pour les familles, c'est pourquoi, à Éguilles, le Centre Communal d'Action Sociale de la municipalité a pour mission de vous informer et vous accompagner dans ces démarches : Aides financières, contact avec les associations, services municipaux, connaissance de vos droits...

D'autres organismes ou associations œuvrent aussi pour vous venir en aide :

Services à la personne : Domidom / AGAFPA / ADAR

Portage de repas : AGAFPA, Aguio Cuisto, Porte à porte.

Infos sur les maisons de retraite : [heureuxenretraite.com](http://heureuxenretraite.com), cap retraite.

Relais pour les aidants aux malades d'Alzheimer : Association E.V.A. (Ensemble Vieillir Alzheimer).

Le CCAS organise chaque année au mois de décembre, un goûter de Noël accompagné d'un spectacle à la salle Régine DYJAK. Environ 250 personnes y sont présentes.

Dès le lendemain, la distribution des colis de Noël s'effectue au CCAS uniquement. Cette année 550 colis ont été distribués.



### QUELQUES LIENS UTILES :

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-daides/lallocation-personnalisee-dautonomie-apa> (Aide personnalisée à l'autonomie)

<http://www.mdp13.fr/> (Demandes de cartes stationnement, invalidité, priorité)

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/retraites> (Assurance retraite)

[https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/?gclid=Cj0KCQiAyZLSBRDPARIsAH66VQKey4bJm4GvrgfJSaDMNN-h28akp\\_qJIQaJq2WxG4KZJx6z60nCoaAghwEALw\\_wcB](https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/?gclid=Cj0KCQiAyZLSBRDPARIsAH66VQKey4bJm4GvrgfJSaDMNN-h28akp_qJIQaJq2WxG4KZJx6z60nCoaAghwEALw_wcB)

(Caisse d'assurance maladie)



## UN LIEN D'HUMANITÉ...

Quoi de plus long, de plus déprimant que des jours passés tout seul dans un lit d'hôpital ou assis sur une chaise à la fenêtre d'une chambre de maison de retraite...

Comment ne pas réagir devant ces souffrances ou cette solitude ?

L'association VMEH (Visite des malades dans les établissements hospitaliers) d'Aix-en-Provence, dont deux de ses membres, Christine Audibert et Nicole Faig, habitent Éguilles, intervient à l'hôpital d'Aix, dans les maisons de retraite Roger-Duquesne et Sainte-Victoire ainsi qu'aux Feuillades, maison de rééducation fonctionnelle.

C'est une association humanitaire de proximité (loi 1901), apolitique et non confessionnelle ouverte à tous ceux qui veulent faire reculer la solitude dans les hôpitaux et maisons de retraite, agissant en parfaite collaboration avec le personnel soignant et social.

La VMEH est avant tout une présence, une écoute, une réponse à une attente, un sourire...

C'est aussi une formation assurée par l'association avec un suivi des bénévoles, un accompagnement des nouveaux visiteurs par un « ancien ».

Aujourd'hui 7 500 visiteurs sur toute la France, dont 11 sur Aix-en-Provence ont déjà répondu, alors pourquoi pas vous ?

La VMEH vous sollicite car elle a besoin de votre aide pour être toujours plus présente de manière régulière auprès des personnes hospitalisées ou des personnes âgées. Être bénévole c'est donner 3 heures de son temps par semaine.

**Les rejoindre, les contacter :**

**vmeh13@orange.fr - 04 91 50 72 39 / 04 42 92 41 07**



## CONFÉRENCE AVF DE MICHELLE ROCCHINI À LA RENCONTRE DE VICTOR HUGO

Ce 19 octobre dernier, Michelle Rocchini présentait en salle d'honneur de la mairie, sa deuxième conférence dédiée à l'œuvre et à la vie de Victor Hugo (cf. Éguilles Infos 52). Organisée par l'association des AVF et la municipalité, le succès était encore une fois au rendez-vous pour une soirée littéraire à la hauteur des attentes d'un public venu nombreux. Michelle Rocchini, vous invite aussi plusieurs fois par an pour des cafés littéraires toujours passionnants. Prochain rendez-vous le 22 février à 18h pour la troisième époque de la vie de Victor Hugo : « l'exil », salle d'honneur de la mairie.





# gros plan

## UNE BONNE NOTE POUR L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE !



Depuis le mois de novembre, les travaux de construction d'un nouvel établissement ont débuté en face de la salle omnisports. Le projet ? Un R.A.M (Relais des Assistantes Maternelles) et un « Pôle musique » dans lequel seront présents l'École municipale de musique, la Chorale d'Éguilles Foyer rural et l'Harmonie municipale. Le bâtiment devrait pouvoir ouvrir ses portes à la rentrée 2018 afin d'accueillir les élèves toujours plus nombreux de l'école de musique. Effectivement, sur près de 150 inscrits enfants et adultes confondus, 40 ont rejoint l'école à la rentrée de septembre 2017. Le succès s'explique sans doute par la qualité, qui n'est plus à démontrer,

de l'ensemble des cours qui y sont dispensés. Tous les professeurs sont médaillés d'or du conservatoire et enseignent le solfège en plus de leur instrument, que ce soit en musique classique ou en musique actuelle. La diversité des instruments pratiqués et les méthodes employées lors des cours particuliers ou d'ensemble (en groupe) sont aussi sans aucun doute des valeurs certaines sur lesquelles la structure peut se reposer. Les professeurs et leurs élèves participent activement à la vie du village en intervenant dans les écoles ou durant les festivités en proposant des animations musicales. Le groupe d'enseignants donne également des concerts qui attirent toujours de plus en plus de monde, notamment durant leur dernière représentation en parallèle du festival d'Art lyrique d'Aix en Provence, où près de 250 personnes s'étaient rassemblées pour les écouter.

### Les professeurs

Marie-Charlotte Bacou : flûte  
Anne-Lise Bouzada : violoncelle  
Pierre Fournel : batterie  
Louise Hueber : violon  
Alexia Mbassé : chant lyrique et moderne  
Patrick Noé : guitares classique, électrique et basse ; cours d'ensemble  
Dorothée Tran Virgili : Piano



## LE BÂTIMENT, LE PROJET

### L'école de musique

Un parvis suivi d'un préau permettra l'accueil des futurs utilisateurs. Toute la structure de l'école de musique s'articulera autour d'un petit patio. Les circulations seront extérieures offrant aux utilisateurs un espace convivial.

Toutes les salles de travail rayonneront autour de ce puits de lumière. La fluidité de circulation et de distribution paraît évidente. Tel un cloître invitant au recueillement et à la méditation, ce patio sera un lieu d'échange invitant au partage et au calme. On pourra également imaginer qu'il pourra accueillir de manière ponctuelle des manifestations musicales lors des douces soirées estivales.

### La partie assistante maternelle

Espace protecteur et introverti, cet espace a été conçu pour offrir en cœur d'îlot des espaces extérieurs de jeux.

Nous trouvons dans cette version un préau couvert abritant des aires de jeux mais aussi un jardin extérieur. Ces espaces feront partie intégrante du lieu, protégé depuis l'extérieur par un système de claustras, offrant la vue sans être vu. Il s'organise pour capter le maximum de lumière et d'ensoleillement.

Positionnant les pièces de « services » au nord, se protégeant ainsi des nuisances sonores et du mistral, faisant dos à la route. Le plan carré de la salle multi-activités nous offrira de multiples possibilités futures de fractionnement.





# événements

## 11-NOVEMBRE : SE SOUVENIR

Cette année encore une foule nombreuse est recueillie s'est rendue au cimetière d'Éguilles pour y commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Dans son discours, monsieur le maire a évoqué les 100 ans de l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique avec en rappel la célèbre phrase prononcée par le général



Pershing : « Lafayette, nous voilà ! » et l'arrivée des jeunes soldats américains surnommés les « sammies » dont 116 000 d'entre eux laissèrent leur vie pour défendre la France. Discours de devoir de mémoire pour ne jamais oublier les 9 millions de morts et les 6 millions de mutilés de la guerre de 14-18.





# événements



## EN 2017, L'HARMONIE FÊTAIT SES VINGT ANS



Fondée en avril 1997, l'Harmonie municipale d'Éguilles a fêté en 2017 ses vingt ans d'existence.

Cependant, il faut remonter au début du XX<sup>e</sup> siècle pour avoir les premiers témoignages d'animation musicale à Éguilles.

Une belle photo de 1909 nous montre la Société musicale d'Éguilles comprenant 38 musiciens sous la présidence de M. Reynaud et la direction de M. Blanc.

Depuis, les guerres successives ont dissous cette société musicale et il faudra attendre 1997 pour qu'elle revive sous la présidence de Gérard Silbermann et sous la direction de Christine Chenel, clarinettiste et responsable de l'école de musique de l'Harmonie d'Aix-en-Provence.

Ils y officieront une dizaine d'années environ pendant lesquelles une formation de jazz, BigBand13 (qui existe toujours), fut créée en 2005.

Puis Gérard fut remplacé par Michel Brun à la présidence qui la garda pendant 10 ans avant de passer le flambeau à Loïc Pillard en 2017.

Pendant ces vingt années, plusieurs directeurs artistiques se sont succédé pour des périodes plus ou moins longues et, à ce jour, Bernard Poloméni (clarinettiste) dirige depuis août 2011 la trentaine de musiciens qui forment l'Harmonie municipale d'Éguilles.

Les Éguillens, fidèles des manifestations municipales, ont l'habitude de les voir jouer car telle est leur vocation première. L'harmonie se produit en concert sur la commune d'Éguilles (Domaine de Fontlaure, Duby, kermesse, festival des enfants,



rentrée des classes à l'école du Cros...) ou bien à la demande d'autres associations, maisons de retraite et mariages.

Le répertoire évolue régulièrement pour satisfaire les auditeurs friands de swing et de rythmes sud-américains, et pour que vive la musique !





## ARBRE DE NOËL MUNICIPAL



L'arbre de Noël offert aux enfants d'Éguilles, le dimanche 7 décembre, espace Georges-Duby

## MARCHÉ DE NOËL ET COLLECTE DE JOUETS



L'esprit de Noël était bien présent ce samedi 9 décembre, lors de ce week-end festif durant lequel se sont déroulés la récolte de jouets au cours de laquelle 202 cadeaux ont été récoltés pour les enfants de la fondation d'Auteuil, le concert des professeurs de l'École municipale de musique d'Éguilles qui a remporté un franc succès avec plus de 150 personnes venues les applaudir, ainsi que le marché de Noël des commerçants !

Un grand merci à l'association Cœur d'Éguilles, l'École municipale de musique d'Éguilles et le Moto-Club d'Éguilles pour l'organisation de ces belles festivités.





# évènements

## NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE DU SURVILLE...



## ... ET À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CROS



Toujours très gourmand, le Père Noël s'est rendu en charrette dans les écoles maternelles de la commune, pour partager avec les enfants de bons moments autour de délicieux goûters !





---

## L'ARBRE DE NOËL DE LUTINS LUTINES, L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES.



Le 19 décembre dernier, les enfants accompagnés de leurs « nounous » ont célébré la fin de l'année en chantant quelques comptines et chants de Noël dont le célèbre « Petit papa Noël ». Le légendaire personnage rouge à barbe blanche est alors apparu pour faire rêver petits et grands et partager ainsi avec eux les friandises offertes par la municipalité et le délicieux buffet préparé par les parents et les assistantes maternelles présents.



---

## ROTARY JAZZ

À l'initiative du Rotary Club d'Éguilles, le groupe « Bruzzo » a rendu hommage à Sydney Bechet lors d'une soirée jazz dont les fonds ont été récoltés au profit des sinistrés des ouragans.





# Mariages

Félicitations!

## Carnet

## Décès

Nous présentons  
nos sincères condoléances  
aux familles dans la peine.

MARTIN Jérôme et KAKHNO Elena le 4 novembre 2017  
GIORDANO Jean-Marc et M'NASRI Stéphanie le 15 décembre 2017  
MENNESON Laurent et COQUILLAT Carolle le 20 janvier 2018

BARADAT Fernand décédé le 20 septembre 2017  
FAURE Jean-Louis décédé le 24 octobre 2017  
CHATTAR Maurice décédé le 7 novembre 2017  
SAVINI Jacques décédé le 9 novembre 2017  
MONNET Simonne veuve VALLÉE décédée le 14 novembre 2017  
PERRIN Meyer décédé le 17 novembre 2017  
TOLOSA Domenica veuve TROPINI décédée le 20 décembre 2017  
PASCUAL Georges décédé le 24 décembre 2017  
BRIDEL Stéphane décédé le 25 décembre 2017  
DRAI Michel décédé le 25 décembre 2017  
ESPOSITO Marguerite veuve RICCO décédée le 30 décembre 2017  
BEAUCHAMP Monique veuve PIETRA décédée le 3 janvier 2018  
DELLAROLI Jacqueline veuve AGULHON décédée le 7 janvier 2018  
ROZZANELLI Silvano décédé le 11 janvier 2018  
CLOUCHOUX Robert décédé le 15 janvier 2018  
RIPERTO Alfred décédé le 21 janvier 2018  
FLOSI Jacques décédé le 22 janvier 2018  
NERVI Francine épouse FERRERO décédée le 24 janvier 2018  
D'ANTONIO Marie-Louise décédée le 26 janvier 2018

### Hommage à Victor Le Bohec

Il y a à peine plus d'un an, Victor Le Bohec étudiant à Lille mais aussi Éguillen depuis toujours, nous quittait à l'âge de 21 ans dans de malheureuses circonstances. Son décès n'ayant pas pu

être alors enregistré sur la commune, Le maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent aujourd'hui à l'occasion d'un bien triste anniversaire se joindre à sa famille et ses proches pour rendre hommage à ce jeune adulte qui adorait « son village ».

## L'état civil à la page

Vous l'aurez peut-être remarqué, ces dernières années la dématérialisation des démarches administratives se développe, laissant place à de nombreux changements d'organisation dans les services administratifs et notamment dans les services d'état civil. En effet, conformément aux nouvelles directives de la préfecture des Bouches-du-Rhône pour tout ce qui concerne les demandes de cartes d'identité ou de passeports il faudra maintenant effectuer une pré-demande en ligne via le site internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) (ci-contre). Pour les demandes de cartes grises, permis de conduire et certificats d'immatriculation les modalités sont à retrouver sur les sites



[www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr)  
et [www.permisdeconduire.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.gouv.fr).

De leur côté, les agents de l'état civil d'Éguilles sont toujours disposées à vous renseigner sur le fonctionnement de toutes ces démarches et ont aussi de nouvelles délégations puiser vous pourrez maintenant vous passer ou changer de prénom à la mairie de votre commune. Légalisation de signature, certificat de vie, certificats de vie commune, recensement militaire des jeunes de 16 à 25 ans, reconnaissances prénatales, mariages, décès, baptêmes républicains, reconnaissances, mises à jour et duplicata du livret de famille demeurent également des démarches qu'il sera toujours possible d'effectuer sur place.

# Libre expression de l'opposition municipale

conformément à la loi du 27 février 2002

En 2017, le conseil municipal a travaillé plusieurs questions structurantes pour l'avenir d'Éguilles, le Plan Local d'Urbanisme non encore validé car déferé au Tribunal administratif, l'application de la loi ALUR dans son volet habitat notamment, les nouveaux contrats pour 15 ans avec la Saur pour l'eau potable et Veolia pour l'assainissement, les conventions avec la Métropole, l'avenir des commerces locaux... Conjointement, de nombreux sujets de moindre envergure ont été traités. Force est de constater que les décisions du maire et de sa majorité reposent régulièrement sur une défiance vis-à-vis de procédures mises en place par l'État et, pour l'essentiel, sur une opposition systématique à la Métropole. Cette politique, justifiée par une protection du village, ne conduit en fait qu'au repli et à l'isolement d'Éguilles face à des enjeux majeurs pour les territoires (environnement, habitat, culture ...).

Elus de Demain Éguilles, sur tous les sujets, nous avons informé. Nous nous sommes régulièrement exprimés et déterminés à travers nos votes avec le seul souci de répondre au mieux à l'intérêt général d'Éguilles et de ses habitants. Dans ce cadre, nous ne pouvons que regretter que d'erreurs du passé il ne soit pas tiré d'enseignements comme l'absence d'une déviation qui engendre une pollution très importante liée au trafic automobile quotidien en semaine de 12 000 véhicules dans le village. Un autre sujet préoccupant concerne le devenir du commerce « local » qui, même s'il est clivant, doit être abordé par la concertation afin de respecter au mieux les intérêts de chacun. Pour 2018, ces deux questions que sont l'amélioration de la circulation routière et le maintien localement d'activités commerciales constituent des axes de réflexion qui devront aboutir à des décisions à travers de réels aménagements

des espaces et un développement soutenu de la vie du village. En tout état de cause, sur l'ensemble des sujets de la vie municipale, nous continuerons à informer de manière factuelle, à contrôler l'action de la majorité municipale, en nous y opposant le cas échéant mais toujours dans un esprit constructif conduisant à des propositions réalistes et budgétairement possibles. Notre époque connaît des mutations fondamentales et rapides dans les domaines techniques, économiques, sociaux, politiques. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte où l'écologie et le respect de l'environnement sont, à juste titre, de plus en plus prégnants. Il nous faut, individuellement et collectivement, se préparer aux changements pour qu'ils n'apparaissent pas comme des contraintes mais comme des opportunités. S'adapter et agir pour tirer le meilleur de ces mutations ne signifient pas faire table

rase du passé, détruire ce qui fonctionne ou renoncer à ce qui fait notre singularité. Au contraire, ces évolutions peuvent être l'occasion de mieux vivre ensemble par une citoyenneté plus vivante et plus partagée en veillant à réduire les inégalités. Ces objectifs soutiendront nos actions pour l'année 2018. Nous invitons celles et ceux qui s'y reconnaissent à réfléchir avec nous pour un village plus vivant et qui prépare son avenir. Nous adressons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur partagé. Pour Éguilles, nous souhaitons une vie de village juste, respectueuse, conviviale et solidaire.

**Salvator DI BENEDETTO,**  
**Manuelle MERENDA,**  
**Jacques LEBRIS, Daniel ROUX**  
Nous écrire :  
[contact@demain-eguilles.fr](mailto:contact@demain-eguilles.fr)  
Site : <http://www.demain-eguilles.fr>



# les nouvelles de la monstropole

Chers administrés,

Comme il se doit, j'ai reçu le rapport de la chambre régionale des comptes portant sur les prestations de propreté urbaine et de collecte des ordures ménagères sur certains arrondissements de Marseille, allotis en 3 lots.

Hélas pour nous, ces prestations font partie du budget de la fameuse métropole d'Aix Marseille dans laquelle nous avons été intégrés de force.

En effet, la métropole a renouvelé en 2017 les marchés que la communauté urbaine de Marseille avait passés en 2010 pour assurer la collecte des déchets ménagers et la propreté urbaine dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille et les prestations complètes de nettoyage et de collecte dans le secteur de Noailles.

Ne pouvant reproduire à l'identique ce rapport, de façon à vous éclairer, je vous en livre quelques extraits édifiants.

Il est précisé dans le rapport :

– Les dépenses budgétaires par habitant de la Métropole sont supérieures à celles que supportent les collectivités comparables.

– Le niveau très élevé du coût par habitant résulte de ce que la quantité de déchets est anormalement élevée à Marseille. Elle est deux fois supérieure à celle constatée à Lyon.

– L'obligation de reprise des personnels, avec tous leurs avantages acquis, a pesé sur le prix des entreprises. Le cabinet conseil qui a accompagné la Métropole dans la dévolution des marchés avait souligné qu'il existait déjà un sureffectif.

– Le niveau relativement élevé des

dépenses de la Métropole paraît être dû au coût des prestations réalisées sur le territoire de l'ex communauté urbaine marseillaise.

– Le prix à la tonne de la collecte classique rapporté au nombre d'habitants est bien supérieur à la moyenne nationale. En effet, selon le référentiel de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie), les dépenses correspondantes se situent entre 19 et 29 € par habitant alors qu'elles atteignent 43 € et 50 € pour les lots marseillais.

– Les marchés conclus pour Marseille prévoient un volume de déchets collectés bien plus élevé que dans les collectivités comparables.

Cette particularité explique le caractère hors norme du coût par habitant. En effet, Marseille produit plus de 413 kg/an/habitant.

À titre de comparaison, l'agglomération lyonnaise produit 230 kg /an / habitant.

Les données de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'Énergie nous informent que la moyenne nationale est de 277 kg / an / habitant. Cette situation anormale trouve son origine dans le développement insuffisant des politiques locales de prévention visant à restreindre les volumes et parce que Marseille ne dispose que de 6 déchetteries pour 856 000 habitants.

– En ce qui concerne la perspective d'une diminution du volume de déchets collectés, qui pourrait être bénéfique pour diminuer le coût, il est à noter que les marchés comprennent une part forfaitaire importante d'environ 70 % correspondant aux charges de personnel suite à la reprise du personnel en régie.

– Les nouveaux marchés ont été construits sur le principe du maintien des effectifs employés et de leurs rémunérations y compris accessoires posés par la convention collective, mais aussi semble-t-il de tous leurs avantages acquis, ce qui est socialement idéal en gage de paix sociale mais économiquement aberrant surtout quand on analyse les conditions d'emploi de ces personnes dont la productivité est faible et dont les horaires de travail priment parfois sur l'intérêt général (cf. tableau).

– Il faut aussi noter que la plupart des candidats ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de recruter des personnels en plus de ceux qu'il était obligatoire de reprendre.

Cela leur a nui notamment pour le calcul du coefficient de remplacement. Ce paramètre a donc paradoxalement encouragé la création d'emplois alors même qu'un sureffectif avait été mis en évidence dans l'organisation précédente.

En effet, l'entreprise finalement sélectionnée présentait un nombre élevé de personnels (301, dont 270 repris de la régie) et un taux d'absentéisme particulièrement important par rapport aux autres candidats soit 19.69 % contre environ 5 %.

Enfin ! Je pourrais écrire encore très longuement et rebondir sur la vétusté des matériels repris, comme sur les coûts de main-d'œuvre affichés manifestement et volontairement sous évalués qu'il faudra tout de même payer...

Ce marché de secteur des ordures ménagères de Marseille que nous payons aujourd'hui n'est qu'un exemple de la manière dont les affaires sont traitées et de ce qui nous attend pour le reste.

Voilà, Mes chers Administrés, avec qui nous avons été mariés de façon forcée.

C'est la raison pour laquelle je continue à tout faire pour nous extraire de cette métropole.

Le 27 février, je rencontre encore à Paris, madame Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, et je vous tiendrai au courant de cet entretien.

Le maire.

|                        | Temps de travail effectif moyen* | Temps de service moyen** |
|------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Chauffeur PL nettoyage | 3,5 h                            | 5,5 h                    |
| Chauffeur VL           | 3,5 h                            | 5,5 h                    |
| Lancier souffleur      | 3,5 h                            | 5,5 h                    |
| Chauffeur BOM          | 2 h                              | 5,5 h                    |
| Équipier collecte      | 2 h                              | 5,5 h                    |
| Cantonnier             | 5,5 h                            | 6 h                      |

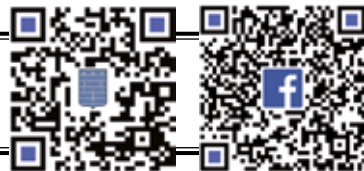
\*De l'arrivée de la zone d'intervention au départ vers le dépôt ou l'exutoire

\*\*Incluant les temps de trajet, de vidage, de pause et de prise de service.





# INFOS MAIRIE



Hôtel de ville, place Gabriel-Payeur 13510 Éguilles

Téléphone : 04 42 92 40 61 – Télécopie : 04 42 92 37 63 – Internet : [www.eguilles.fr](http://www.eguilles.fr) – Courriel : [secretariatmairie@mairie-eguilles.fr](mailto:secretariatmairie@mairie-eguilles.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie :

### Service état civil :

8h30-12h30 et 13h30-17h30 – Du lundi au vendredi

### Service urbanisme :

Heures d'ouverture le lundi, mercredi et vendredi 8h30-12h30

Heures d'ouverture le mardi et jeudi 8h30-12h30 13h30-16h30

### Office de Tourisme :

9h-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi

### Rendez-vous avec M. le maire

auprès de son secrétariat 04 42 92 40 61

## État civil 04 42 92 40 61

[etatscivil@mairie-eguilles.fr](mailto:etatscivil@mairie-eguilles.fr)

Démarches administratives :

Légalisation de signature, certificats de vie commune, recensement militaire (jeunes de 16 à 25 ans). (PACS : à venir)

Pré-demande de carte d'identité : <https://ants.gouv.fr/>

Permis internationaux : par CERFA n°14881\*01 à télécharger sur <https://www.service-public.fr/>

Passeports : prendre rendez-vous auprès des communes d'Aix, Lambesc, Salon, Velaux...

Actes : déclarations de naissance, mariage, décès, baptême civil, reconnaissance, mise à jour et duplicata du livret de famille, certificat de vie... Étrangers : – carte de séjour (sous-préfecture d'Aix-en-Provence 04 42 96 89 00)

– attestation d'accueil (Police municipale 04 42 92 51 52)

## Caisse primaire d'assurance maladie

36 46 – Centre 31 – Immeuble Le Mansard 13097 Aix-en-Provence

## Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composer le 3237 (0,34 € la minute).

La nuit, de 20 h à 8 h se rendre au commissariat de police (avenue de l'Europe à Aix-en-Provence) muni de son ordonnance.

## Service des impôts des particuliers

Centre des impôts et trésorerie 04 42 95 81 00

3, allée d'Estienne d'Orves, Jas-de-Bouffan 13087 Aix-en-Provence

## Élections 04 42 92 52 63

Inscription sur les listes électorales : [elections@mairie-eguilles.fr](mailto:elections@mairie-eguilles.fr)

## Cimetière Police municipale : 04 42 92 51 52

Renseignements concernant la vente de concessions au cimetière.

## Chasse Renseignements : 04 42 92 45 60

Permis de chasse, dossier pour l'examen et l'établissement du permis : Fédération départementale des chasseurs des BdR 950, chemin de Maliverny 13540 Puyricard.

8h30-12h, 13h-17h – 04 42 92 16 75

Perte, vol de carte : police municipale 04 42 92 51 52

## Urbanisme 04 42 92 55 56 ou 04 42 92 55 08

Dossiers : dépôt et retrait de permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, renseignements Lundi, mercredi et vendredi 8h30-12h30 / Mardi et jeudi 8h30-12h30 et 13h30-16h30

[urbanisme@mairie-eguilles.fr](mailto:urbanisme@mairie-eguilles.fr)

## Déchetterie Quartier Pontails 04 42 92 48 99

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h (fermée le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre).

Conditions d'accès : la déchetterie est réservée aux habitants du Pays d'Aix et elle est gratuite. L'accès est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et l'apport est limité à 1,5 m<sup>3</sup> par jour y compris pour les professionnels.

## Encombrants 04 90 09 26 70

Les premiers mardis de chaque mois

## Ordures ménagères

Renseignements sur le site du Pays d'Aix [www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr)

08 10 00 31 10

## Services techniques 04 42 92 69 29

[servicetechniques@mairie-eguilles.fr](mailto:servicetechniques@mairie-eguilles.fr)

Contrôle des travaux, suivi de chantier... 04 42 92 54 07

Voirie, entretien des routes, signalisation...

8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)

## Marchés publics

Les avis d'appels d'offres sont disponibles sur le site Internet municipal : [www.mairie-eguilles.fr](http://www.mairie-eguilles.fr)

Rubriques marchés publics. [marches@mairie-eguilles.fr](mailto:marches@mairie-eguilles.fr)

## Centre communal d'action sociale

M<sup>me</sup> Testagrossa, adjointe au maire, reçoit au CCAS, Espace Reynaud

1, rue Émile-Reynaud, sur rendez-vous : 04 42 92 69 82

Accueil et permanence téléphonique : M<sup>mes</sup> Ristea et Sellier : 04 42 92 33 58 [ccas@mairie-eguilles.fr](mailto:ccas@mairie-eguilles.fr)

## Bureau de l'emploi

Il reçoit sur rendez-vous au CCAS, Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud M<sup>me</sup> Royer : 04 42 92 33 60 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il offre la possibilité : – de consulter des offres d'emploi en affichage libre, – de déposer un CV, – de faire les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi : informer et orienter vers les partenaires locaux (mission locale, PLIE, Pôle-emploi...) [emploi@mairie-eguilles.fr](mailto:emploi@mairie-eguilles.fr)

## Caisse d'allocations familiaales

08 20 25 13 10 Salon-de-Provence 39, rue Garbiero 13661 Salon-de-Provence

## Foyer restaurant

Grand'Place, 04 42 92 36 49 [foyer.restaurant@mairie-eguilles.fr](mailto:foyer.restaurant@mairie-eguilles.fr)

## École Municipale de Musique d'Éguilles

60, av. Paul-Magallon, 04 42 92 31 36 [duby@mairie-eguilles.fr](mailto:duby@mairie-eguilles.fr)

## Espace Georges-Duby

60, av. Paul-Magallon, 04 42 92 31 36 [duby@mairie-eguilles.fr](mailto:duby@mairie-eguilles.fr)

## Office de tourisme 04 42 92 49 15

15 bis, rue du Grand-Logis – [tourisme@mairie-eguilles.fr](mailto:tourisme@mairie-eguilles.fr)

## Petite Enfance

Multi-accueils : Collectifs

• « Les Canailoux », rue d'Aix.

Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 48 61 sur rendez-vous. [lescondamines@mairie-eguilles.fr](mailto:lescondamines@mairie-eguilles.fr)

• « Leï Pitchoun », 22, rue des Jasses. Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 63 60 sur rendez-vous. [leipitchouns@mairie-eguilles.fr](mailto:leipitchouns@mairie-eguilles.fr) – Contact mairie : 4 42 92 51 53

## Accueil de loisirs

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

le mercredi et pendant les vacances scolaires : inscriptions Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud ou par téléphone au 04 42 92 35 32, [centra@mairie-eguilles.fr](mailto:centra@mairie-eguilles.fr)

## Cantines scolaires

04 42 92 51 53

## Transports scolaires

Espace G. Duby, 1<sup>er</sup> étage – Lundi : 13h30 à 17h30. Mardi à vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. 04 42 92 30 42

## Comité communal feux de forêts

06 71 01 45 38 – 04 84 49 07 35

## Police municipale

Bd Léonce-Artaud

[policemunicipale@mairie-eguilles.fr](mailto:policemunicipale@mairie-eguilles.fr)

Patrouille : 06.70.61.99.36, du lundi au vendredi de 7h à 20h et samedi de 9h à 13h ; Accueil du public : 04.42.92.51.52 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Patrouille de nuit durant les vacances scolaires.

## Protection civile urbaine 24 h/24 h

La PCU protection civile urbaine, sa mission : Assurer la sécurité des personnes et des biens. 06 14 08 75 70 [pcu@mairie-eguilles.fr](mailto:pcu@mairie-eguilles.fr)

04 42 92 58 28

## Gendarmerie

Téléphone : 04 42 92 53 55 ou 17

**Numéro d'alerte communale mairie d'Éguilles :  
appelez le 04 42 92 58 28 – 24 h sur 24.**